

LE SGAMI SUD-OUEST



Les Secrétariats Généraux pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur sont chargés d'apporter un soutien en matière de logistique, d'immobilier, d'informatique, de gestion financière et de ressources humaines pour la Police et la Gendarmerie Nationales.



- 38 heures hebdomadaires
- 16 jours d'ARTT
- 25 CA



- 630 agents en soutien pour la Police et la Gendarmerie Nationales



- Une diversité de métiers : logistique, immobilier, finance, informatique, ressources humaines



- Des places de stationnement



- Une restauration collective

RECRUTEMENT



Le SGAMI SO recrute des personnels techniques F/H
Agents de catégorie C - ATIOM :

Mécanicien – carrossier peintre – électricien automobile
par voie contractuelle ou par concours

LA VOIE CONTRACTUELLE

- Recrutement tout au long de l'année par Contrat à Durée Déterminée de droit public de quelques mois à 3 ans, renouvelable une fois
- Contactez-nous et adressez-nous votre CV et votre lettre de motivation aux coordonnées ci-dessous :



sgami-so-recrutement@interieur.gouv.fr

LE CONCOURS POUR INTÉGRER LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La voie du concours requiert les conditions d'accès suivantes :

- Avoir un BEP / CAP / BAC PRO carrossier ou carrossier peintre ou mécanicien
- Spécialités VL / PL / 2 roues avec MC maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir la nationalité française ou la nationalité d'un des autres États membres de l'Union Européenne
- Être en règle avec le service national



→ Pour plus d'informations sur les concours ouverts:

www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/le-ministere-recrute/filiere-services-techniques



Qu'est-ce qu'un personnel technique ?

Un personnel technique est chargé d'assurer le bon fonctionnement des équipements : maintenance, mise aux normes, logistique, encadrement, coordination et suivi des travaux.



Au Ministère de l'Intérieur, les personnels techniques sont recrutés en tant que catégorie C, en qualité d'Adjoints Techniques de l'Intérieur et des Outre-mer (ATIOM).

LES MÉCANICIENS

Ils ont pour mission principale le montage et l'assemblage de sous-ensembles : chauffage additionnel, climatisation, ceinture anti déjantage...

À l'aide de schémas et notices de matériels spécifiques, ils assurent les diagnostics et dépannages des véhicules et équipements.



LES CARROSSIERS PEINTRE

Ils sont chargés d'analyser les véhicules endommagés, puis d'effectuer des travaux de redressement, de peinture, et de mise en ligne des éléments de carrosserie.

Ils utilisent les procédés, outillages et installations spécifiques, dans le respect des normes de qualité, d'hygiène et de sécurité.

LES ÉLECTRICIENS AUTOMOBILES

Leur principale mission est d'étudier et de concevoir les installations électriques, électroniques et radio destinées à équiper les véhicules.

Ils travaillent à l'aide de schémas et de notices constructeurs des équipements électriques afin d'en assurer l'installation.

Ils effectuent également les relevés (schémas électriques et nomenclatures) des équipements électriques.

